

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SE**

Envoyé en préfecture le 29/04/2024  
Reçu en préfecture le 29/04/2024  
Publié le  
ID : 061-200068856-20240425-2024\_04\_082-DE



Nombre en exercice : 31  
Nombre de présents : 22  
Nombre de votants : 29

Convocation du 17.04.2024  
Affichage du 17.04.2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq avril, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes des Menus suite à la convocation du 17.04.2024, affichée le dix-sept avril 2024.

Etaient présents : Mme BERGER Frédérique, M BLOTTIERE Philippe, M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, Mme CHAMARET Stéphanie, M SOUTIF Patrick en remplacement de M COUDRAY Pascal, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M GUILLET Denis, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, Mme LEROY Céline, M LE SECQ Emmanuel, M MANNOURY César, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, M VIANDIER Marcel.

Etaient absents-excuses : M BAILLIF Christian (donne pouvoir à M VIANDIER Marcel), Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie (donne pouvoir à M DUGUET Christian), M GUEUGNON Jean-Edouard (donne pouvoir à M LE SECQ Emmanuel), M GUYOT Philippe (donne pouvoir à M BOUTTIER Jean-Jacques), M HOULLE Pascal (donne pouvoir à M JUSZEZAK Jean-Claude), Mme RADIGUET Angéline (donne pouvoir à Mme ENCELIN Elyane), Mme REVET Evelyne (donne pouvoir à M Du LAC Jean-Vincent), Mme SAUVANEIX Alexandra.

Etaient absents-non excusés : M DESCHAMPS Michel.

Assistait également : M. LAMPERIERE Frédéric DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur M GUILLET Denis est nommé secrétaire de séance.

### **DELIBERATION N° 2024.04.082**

#### **DECISION MODIFICATIVE N° 1 : BUDGET ZA LONGNY**

Vu l'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,  
Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 21 mars 2024 approuvant le Budget Primitif,

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il apparaît nécessaire de procéder à des ajustements de crédits du Budget ZA LONGNY. Ce budget tient une comptabilité de stocks.

Le Vice-Président présente en séance les ajustements budgétaires à réaliser :

En section de Fonctionnement, il convient d'ajuster les crédits pour :

- Honoraires et travaux supplémentaires en dépenses
- Participation du TE61 en recettes
- Constatation du stock final en recettes

En section d'Investissement, il convient notamment d'ajuster les crédits pour :

- Constatation du stock final en dépenses
- Modification de l'avance du Budget Principal en recettes

Les élus communautaires sont invités à examiner la proposition de décision modificative n° 1/2024.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité**

- **D'approuver la décision modificative n° 1/2024 du budget ZA LC**

**Cette décision modificative sera annexée à la présente délibération.**

Envoyé en préfecture le 29/04/2024

Reçu en préfecture le 29/04/2024

Publié le



ID : 061-200068856-20240425-2024\_04\_082-DE

*Pour extrait certifié conforme*

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le  
Et publication du*

**Le Président,  
Emmanuel LE SECQ**



Code INSEE

CDC DES HAUTS DU PERCHE

ZONE ACTIVITES LONGNY

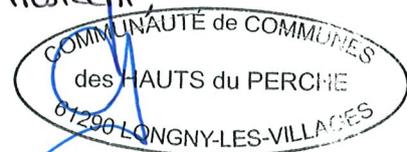
## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

DM 1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-6045-515 : Achats d'études et prestations de services (terrains à aménager)	29 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-605-515 : Achats de matériel, équipements et travaux	0,00 €	112 690,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>29 000,00 €</b>	<b>112 690,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-71355-515 : Variation des stocks de terrains aménagés	0,00 €	0,00 €	36 254,00 €	0,00 €
<b>TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>36 254,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-74758-515 : Participations autres groupements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	119 944,00 €
<b>TOTAL R 74 : Dotations et participations</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>119 944,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>29 000,00 €</b>	<b>112 690,00 €</b>	<b>36 254,00 €</b>	<b>119 944,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-3555-515 : Terrains aménagés	36 254,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>36 254,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-168751-515 : Autres dettes - GFP de rattachement	0,00 €	0,00 €	36 254,00 €	0,00 €
<b>TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>36 254,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>36 254,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>36 254,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>47 436,00 €</b>		<b>47 436,00 €</b>

Longny-les-Villages, le 29 avril 2024,

Le Président,



Emmanuel LE SECQ